

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Technicien en expérimentation animale »

Module :

MP2 : Fonctionnement et gestion de l'unité animale

Objectif général du module :

Assurer le fonctionnement et la gestion de l'unité animale

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module permet au futur technicien animalier de comprendre le fonctionnement de l'unité animale dans laquelle il sera amené à évoluer. Dans ce cadre, il devra être capable de gérer des intrants et de maîtriser certains indicateurs économiques. En comprenant le fonctionnement de l'unité et en connaissant la réglementation, celui ci sera également capable de participer pleinement à la vie de l'entreprise. Les activités pluridisciplinaires en lien avec les techniques animalières donnent du sens à cet enseignement. Il est important d'utiliser les outils pédagogiques disponibles sur l'établissement..

Objectif 1 - Connaître le facteur travail au sein de l'unité dans le respect de la réglementation

Objectif 1.1 - Planifier le travail d'une équipe

Comprendre l'organisation du travail : répartition des tâches, qualification,

Objectif 1.2 - Connaître et mettre en application la réglementation au sein de l'unité

Les principaux points relatifs au cadre juridique de l'emploi ayant été vus en seconde, ils seront ici développés dans une perspective d'entrée sur le marché du travail. Mettre en œuvre le règlement intérieur, la convention collective. Connaître le rôle et l'organisation de la CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Objectif 2 - Utiliser les outils de gestion des approvisionnements

Objectif 2.1 - Établir un bon de commande

Objectif 2.2 - Définir le bon de commande, son contenu

Savoir réaliser un bon de commande.

Objectif 2.3 - Réceptionner les produits commandés

Connaître le principe des bons de réception. Mettre en application les contrôles de réception des fournitures. Vérifier la conformité des documents qui accompagnent les animaux.

Objectif 2.4 - Utiliser les outils de gestion des stocks

Être capable d'apprécier le niveau des stocks en vue de déclencher la commande. La notion de seuil sera abordée. Il est possible d'utiliser un logiciel de gestion des stocks.

Objectif 3 - Assurer la traçabilité des activités liées au fonctionnement de l'unité animale

Présenter les documents d'enregistrements obligatoires (registre d'entrées et de sorties des animaux,...). Connaître les outils de gestion des activités, le relevé des manipulations, les conditions d'archivage...

Être capable de transmettre les données brutes liées à l'activité de l'unité (entrées, sorties, manipulations.....).

Objectif 4 - Connaître les principaux indicateurs de gestion

Définir les notions de charges, de produits, de charges variables, de charges fixes, de coût. Aborder les notions de bilan et de compte de résultat. Comprendre ce qu'est un budget.

Activités pluridisciplinaires

Thème proposé :

Mettre en pratique un logiciel de gestion des stocks, l'appliquer à partir de l'outil pédagogique.

14 Heures : SESG / Zootechnie Animalerie

A partir des visites réalisées en cours de formation, relever les différents outils utilisés dans le milieu professionnel. Repérer les modalités (outils, supports...) de transmission des informations entre services.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Sites :

- LEEM (les entreprises du médicament)
- GIRCOR.net (groupement interprofessionnel de réflexion et de commission sur la recherche)
- CNRS (centre national de la recherche scientifique)
- AFSTAL (association française des sciences et techniques de l'animal de laboratoire)
- INSER (Institut national de la santé et de la recherche médicale)
- Legifrance
- Le conseil canadien de protection des animaux
- pharmacorama
- ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- eurasanté
- AFSSAPS (agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)

Autres ressources :

- La revue STAL (Sciences et techniques de l'animal de laboratoire)
- La charte nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale
- La revue l'entreprise
- Les échos, le monde